



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2026 04

25 janvier 2026

CHERCHER L'ERREUR (suite)

En matière de prévention, un progrès considérable a été réalisé à la suite des combats collectifs organisés par les associations et autres organisations intervenants dans le domaine de la santé. Nous sommes passés de la prévention buccodentaire à ce que nous connaissons actuellement. Mais nous avons vu dans la lettre précédente qu'il restait encore un grand chemin à parcourir pour arriver à la suppression des causes des maladies générées par les activités économiques. Le combat pour l'interdiction de la fabrication de l'amiante, produit hautement cancérigène, a pratiquement duré un siècle. Quel gâchis pour toutes ces pertes humaines et forces productives disparues des suites du cancer de l'amiante !

Pourquoi cette situation ?

1° Nous avons vu que 85% des déterminants de santé sont liés aux pollutions générées par les pratiques industrielles et agricoles, tout simplement parce que ces activités sont axées sur la recherche du profit maximum dans notre système économique en lieu et place à la satisfaction des besoins des populations.

Comme, la plupart des dirigeants actuels soutiennent ce système économique, ils vont tout faire pour en camoufler les effets nocifs sur la santé des populations. Pour certains polluants comme les perturbateurs endocriniens, **la latence** (pouvant durer plusieurs dizaines d'années) entre la contamination et le déclenchement des maladies, la tâche leur est facilitée.

C'est la question des relations de causes

à effets. Contrairement aux contaminations microbiennes qui permettent de faire un lien direct entre les causes et l'effet, avec les perturbateurs endocriniens et les pesticides il est beaucoup plus difficile de faire ce lien.

En France, les combats des associations et autres organisations ont permis l'introduction du principe de précaution dans la Charte de l'environnement adossée à la Constitution. **Pourquoi n'est-il pas mis en pratique ? Pour l'instant, seules les actions collectives arrivent à faire prendre en compte ces atteintes à la santé avec bien des difficultés.**

Il est possible de produire les biens nécessaires aux populations avec des normes respectant leur santé. Cela passe par le remplacement la politique de l'offre par celle de satisfaire les besoins des populations à leur demande.

2° Ne pas s'attaquer aux causes réelles des maladies permet d'alimenter les entreprises privées, œuvrant dans le domaine de la santé, de faire des profits. Dans le même temps, nous assistons à une dégradation constante du service public de santé, qui ne peut plus répondre aux besoins des populations.

3° Axer la prévention uniquement sur les comportements individuels permet également un certain dédouanement des pouvoirs publics en reportant les causes sur les individus prenant des risques.

De même qu'axer uniquement la prévention sur l'évitement par les individus des contaminations permet, là aussi de reculer les modifications nécessaires dans les processus de production.

Mais il est difficile d'arrêter de respirer

de l'air pollué ou de boire de l'eau contaminée. Alors la prévention uniquement axée sur les comportements individuels est vouée à l'échec.

Voilà pourquoi, pour notre part, nous agissons quotidiennement, d'une part pour vous informer sur ces sujets, et d'autre part pour vous appeler à agir collectivement afin d'obtenir la suppression des causes réelles des maladies.

C'est en mettant la santé au cœur des activités humaines, que nous pourrions construire collectivement une société pour l'humain et le vivant.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association